

Mairie [Commune]

RAPPORT DE LA POLICE MUNICIPALE

[Ville], le [date]

Police municipale

Objet :
Rapport de constat en matière de gestion
des déchets [date]

Société ou personne concerné :
[Nom]

| Établissement ou personnes | |
|-----------------------------------|--|
| Raison sociale | |
| Adresse | |
| Activité | |

| Références de la visite d'inspection | |
|---|--|
| Date des constatations | |
| Identité et qualité des personnes rencontrées | |
| Identité et qualité de l'équipe ayant procédé aux constatations | |

Le présent rapport fait état de l'analyse et des constats effectués lors de la visite du [date] sur le territoire de la commune de [nom] et à l'adresse suivante : [adresse]

1) Déroulement de l'inspection

Les constats ont portés sur les points suivants : *détaillez ici la nature des vérifications aux quelles il a été procédé*

2) Éléments relevés lors de la visite d'inspection

[Thème n°1]

- *thème / Référence des prescriptions ou points vérifiés ;*
- *éléments / Justifications communiquées par l'exploitant ;*
- *contrôles réalisés par l'inspection et constats établis + qualification des constats (non-conformités notables, non-conformités, remarques).*

Il est rappelé que les constats doivent être formulés de manière factuelle.

3) Analyse de la Police Municipale

Les non-conformités relevées et remarques formulées sont détaillées au paragraphe 2, XX non-conformité(s) notable(s) ont été constatées : *lister les non-conformités.*

Ces constats ont été présentés à l'exploitant à l'issue de la visite.

Indiquer si :

- *certaines de ces non-conformités ont fait l'objet d'une fiche de constat transmise à l'exploitant en fin de visite ;*
- *des éléments de réponse ont déjà été apportés par l'exploitant pour répondre à ces non-conformités.*

4) Propositions de la Police Municipale

Compte tenu du constat d'inobservation de certaines prescriptions et des enjeux en termes de [enjeux], la Police Municipale propose à Monsieur le Maire de mettre en demeure l'exploitant de respecter les conditions d'exploitation imposées, en application de l'article L543-1 du code de l'environnement.